

la proposition de convoquer un sommet des 35 états qui participent à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe. Nous estimons qu'un tel Sommet devrait considérer diverses initiatives afin de modifier le statut de notre continent.

La communauté européenne demeure le noyau dur pour ce qui est de l'effort en vue d'établir une Europe unie et le Conseil de l'Europe à Strasbourg a un rôle primordial. Je soulignerais toutefois l'importance du concept du Président Gorbatchev, la maison commune européenne, et l'importance de l'idée du Président François Mitterrand d'une confédération européenne.

Dans le cadre du processus d'Helsinki, nous avons besoin de certaines améliorations institutionnelles. Parmi les propositions allant dans ce sens, je souhaite évoquer la suggestion du Premier Ministre de la Pologne, qui consiste à établir dans le cadre de ce processus, un conseil de la coopération européenne. J'ajouterais que ce conseil ne sera pas en concurrence avec l'une quelconque des organisations européennes existantes ou des institutions existantes. Il ne se substituera pas non plus à ces organisations.

Un sommet bien préparé des 35 états de la CSCE qui aurait lieu avant la fin de l'année donnera, à notre avis, une impulsion essentielle pour ce qui est de créer une nouvelle charpente de la sécurité européenne.

Mesdames, messieurs, le nouveau système de sécurité, pour lequel penche la Pologne, devrait s'inspirer du respect mutuel des droits et intérêts et devrait contenir des garanties spécifiques qui rendraient impossible le retour au règne de la force, au diktat politique et à la réduction à l'état de satellite.

En suivant des politiques démocratiques, en respectant les droits, nous devrions pouvoir surmonter le syndrome de la division du continent en zones d'influence qui a eu une influence si négative sur la situation internationale, notamment pour ce qui est d'états de taille petite ou moyenne.

Nous disposons déjà de certains instruments pour édifier ce nouveau système. Il y a les négociations en matière de désarmement, notamment celles qui se déroulent à Vienne et nous avons le processus de la CSCE d'Helsinki. La logique de leur développement doit être subordonnée au concept politique d'une restructuration démocratique du système de sécurité européen.

La réflexion en matière de désarmement ne doit pas rester à la traîne des exigences de la situation actuelle et du cours des événements. Aussi, appelons-nous de nos vœux la conclusion rapide et heureuse des accords qui ont déjà été esquissés lors de ces présentes

Think Recycling



Pensez à recycler!